

## Urbanisme et Bâtiments

### Lotissement « Les Tournesols »

Comme vous l'avez sans doute constaté, les travaux d'ouverture du lotissement « Les Tournesols » ont débuté.

Une présentation publique aura lieu dans la Salle Polyvalente de Breuschwickersheim afin de vous présenter les différents projets de constructions qui seront réalisés dans le lotissement.

Un flyer sera distribué dans vos boîtes aux lettres pour vous informer de la date prochaine de cette présentation.



## Travaux

### Travaux sur les cloches

Les réparations du battant d'une des cloches de l'Eglise Protestante ont été validées par le Conseil Municipal auprès de l'entreprise VOEGELE pour un montant de 1 547 € HT et devraient débuter sous peu.

### Travaux de mise en accessibilité PMR à l'Eglise

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda d'Accessibilité Programmé (ADAP), les travaux de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) auront lieu prochainement à l'Eglise Protestante.



## Affaires scolaires et Enfance

### Les NAP 2016/ 2017 pour les enfants de l'école primaire de Breusch et de Kolbsheim.

Les 2 ateliers des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) ont débuté le 20 septembre 2016 dans les locaux de l'école primaire de Breuschwickersheim. Cette année, les enfants ont le choix entre 2 activités. En effet, ils vont pouvoir apprendre à jouer aux Echecs ou se régaler lors des ateliers de Mixed Média (mélange de techniques artistiques mixtes utilisant tous les matériaux possibles et imaginables: papier, tissu, plastique, métal, peinture, encre,... en les travaillant sous toutes les formes)

Les 2 intervenants engagés par les 2 mairies sont des professionnels qui désirent partager et communiquer leur passion aux enfants.

Ces activités sont cofinancées par l'Etat, la Commune et les parents.

### Rentrée scolaire 2016 / 2017

L'école maternelle accueille cette année 45 enfants :

- 18 tout petits et petits
- 15 moyens
- 12 grands

L'école primaire compte 55 élèves soit :

- 20 enfants pour la section du CP
- 18 enfants pour la section de CE2
- 17 enfants pour la section du CM1

Les effectifs de l'école maternelle restent stables par rapport à l'année dernière avec 4 enfants en plus par rapport à la rentrée scolaire de 2015/2016. Par contre l'école primaire passe de 66 élèves à 55 élèves.

## Renseignements et autres informations

### Réunion publique :

#### Fusion Eurométropole Strasbourg et Communauté de Communes Les Châteaux

Le travail de préparation au rapprochement avec l'Eurométropole de Strasbourg avance de manière sereine.

Pour vous présenter le projet, nous vous invitons à la réunion publique qui aura lieu le  
**LUNDI 7 NOVEMBRE A 19H A LA SALLE POLYVALENTE A ACHENHEIM**

### GCO – Enquête Publique

Nous vous informons qu'une enquêtrice sera présente en mairie vendredi le 28 octobre 2016 de 14h à 17h concernant l'enquête parcellaire pour le GCO.

**Nous vous encourageons tous à venir consulter le dossier et à donner votre avis.**

### Information : nouvelle adresse de la Trésorerie

Nous vous rappelons que le Centre des Finances Publiques d'Illkirch-Graffenstaden a déménagé. Voici la nouvelle adresse :

12 Rue du Rhône 67089 STRASBOURG CEDEX

# BREUSCHWICKERSHEIM



## Le GCO : UTILE ? NÉCESSAIRE ?

En cette période de post-rentree, ce vieux projet d'autoroute nommé « Grand Contournement Ouest de Strasbourg » fait encore couler beaucoup d'encre.

Je souhaite que chaque citoyen, directement concerné ou pas, se pose ces questions : En quoi et pour qui **ce projet est-il utile** ? L'accès sur Strasbourg sera-t-il plus rapide ? La qualité de l'air sur la place Kleber sera-t-elle meilleure ?

**Est-il nécessaire** de consacrer 350 ha ou plus à ce projet qui aura le coût d'une autoroute de montagne pour arriver à ce résultat minable du point de vue environnemental ? Ne nous faisons pas d'illusions : on nous a menti sur l'emprise, on nous mentira sur le financement.

## Le lotissement « Les Tournesols » : INDISPENSABLE

Dimanche dernier, nous avons croisé un jeune couple, anciens habitants de notre village. A la fin de notre conversation le jeune papa m'a dit : « le patelin viticole où j'ai pu acheter mon appartement est fort sympathique, mais ça ne vaut pas Breusch ».

Je suis toujours étonné à quel point notre village marque les esprits des gens qui ont vécu parmi nous. C'était une sage décision de notre conseil de lancer ce lotissement qui est devenu **indispensable** pour permettre aux personnes de tous les âges de prendre ou de garder racines dans notre village.

Je souhaite à toutes et à tous une très belle arrière-saison imprégnée des couleurs et saveurs de l'automne.

Votre Maire  
M. BERNHARDT

## Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter aux présidentielles et législatives de 2017, vous devez être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016.

La démarche doit être volontaire et doit être faite en mairie.

Une permanence se tiendra à la mairie de Breusch le samedi 31 décembre 2016 de 9 h à 11 h.



## **Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 3 juin 2016**

### **1/ Avis du Conseil Municipal concernant la fusion de l'Eurométropole de Strasbourg avec la Communauté de Communes Les Châteaux (délibération n°30/2016)**

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'émettre un avis favorable sur le projet de périmètre de l'Eurométropole suite à la fusion avec la Communauté de Communes Les Châteaux.

### **2/ Décision modificative n° 3 : création du compte 7391172 « Dégrèvement de taxe d'habitation sur les logements vacants » (délibération n°31/2016)**

Suite à une demande de la Trésorerie, il convient d'ouvrir le compte 7391172 « Dégrèvement de taxe d'habitation sur les logements vacants » et d'y affecter la somme nécessaire.

Il convient de réajuster le budget par une décision modificative de la manière suivante :

Du compte	Vers le compte	Pour un montant
65748 - Subventions	7391172 - Dégrèvement de taxe d'habitation sur les logements vacants	1000 €

### **3/ Entreprise retenue pour l'entretien annuel de la VMC de l'école élémentaire (délibération n°32/2016)**

Après délibération, le Conseil Municipal décide de retenir la Société Alsacienne de Ramonage pour un montant de 1575,90€ HT sous réserve d'un devis moins disant pour prestations identiques (M. LEJEUNE Denis s'étant proposé de contacter deux autres entreprises et de leur demander des devis au nom de la Mairie) (13 pour et 2 abstentions).

### **4/ Entreprise retenue pour l'entretien annuel du conduit de la hotte de la cuisine de la salle polyvalente (délibération n°33/2016)**

Après délibération, le Conseil Municipal décide de retenir la Société Alsacienne de Ramonage pour un montant de 165€ HT.

### **5/ Réalisation d'un diagnostic des risques psychosociaux dans le cadre d'une commande groupée avec le Centre de Gestion du 67 (délibération n° 34/2016)**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant d'adhésion à la convention constitutive du groupement de commandes dont les dispositions sont les suivantes :

Le Centre de Gestion du Bas Rhin sera coordonnateur du groupement et chargé de procéder, dans le respect des règles de la commande publique, à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection d'un prestataire.

La commission d'appel d'offres compétente pour retenir le prestataire sera celle du Centre de Gestion du Bas-Rhin.

Le Centre de Gestion du Bas-Rhin signera le marché, le notifiera et l'exécutera au nom de l'ensemble des membres du groupement, chaque membre du groupement s'engageant, dans la convention, à exécuter ses obligations à hauteur de ses besoins propres, tels qu'il les a préalablement déterminés dans l'avenant d'adhésion.

Précise que les crédits nécessaires à la réalisation du diagnostic des risques psychosociaux de la collectivité seront prévus au Budget Primitif.

### **6/ Création d'un poste d'adjoint technique territorial 2<sup>ème</sup> classe avec une durée hebdomadaire de service de 8h annualisées (délibération n° 35/2016)**

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer un poste ledit poste d'adjoint technique territorial 2<sup>ème</sup> classe.

## **Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 27 juin 2016**

### **1. Choix de l'entreprise pour la pose des bordures autour des terrains de tennis (délibération n° 36/2016)**

Après délibération, la majorité décide de scinder le montant susmentionné avec le Tennis Club de Breuschwickersheim à 1/3 pour la Mairie (1046,40€ HT) et 2/3 pour le TCB (2092,80€).

### **2. Choix de l'entreprise pour l'aménagement de l'accès PMR à l'Eglise (délibération n° 37/2016)**

Le Conseil Municipal acte le plan de financement pour l'aménagement de l'accès extérieur de l'Eglise pour un montant de 2785,00 € HT

### **3. Proposition d'achat de la parcelle d'accès au lotissement Les Tournesols : parcelle n° 272 section n° 27 (délibération n° 37/2016)**

Après délibération, le Conseil Municipal décide de retenir l'offre d'AMELOGIS de 6000€ net vendeur de l'are pour l'achat de la parcelle susmentionnée d'une superficie de 5,50 ares donc pour un montant total de 33 000 € net vendeur.

### **4. Annulation de la délibération n° 35/2016 concernant la création d'un poste d'adjoint technique territorial 2<sup>ème</sup> classe du fait de la reprise du poste par notre ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) (délibération n° 39/2016)**

Le Conseil Municipal annule par la présente la délibération n° 35/2016 (13 pour, 1 abstention).

### **5. Organisation des NAP pour l'année scolaire 2016-2017 (délibération n° 40/2016)**

Le Conseil Municipal décide :

- de proposer un atelier initiation aux échecs ateliers et un atelier « Mixed Media » (arts graphiques, bricolage, création d'un journal d'art)

- et de demander une participation des parents d'élèves d'un montant de 1,50€/enfant/séance à raison de 33 séances pour l'année scolaire 2016-2017.

## **Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 2 septembre 2016**

### **1. Nommer les rues du lotissement Les Tournesols (délibération n° 42/2016)**

Le Conseil Municipal décide de nommer les rues pour le lotissement Les Tournesols : rue des Tournesols, rue des Coquelicots, rue des Eglantines et rue des Pivoines.



## **2. Résiliation du contrat avec l'ATIP concernant l'instruction des autorisations d'urbanisme au 31.03.2017 (délibération n° 43/2016)**

Le Conseil Municipal décide à la majorité de résilier le contrat avec l'ATIP concernant l'instruction des autorisations d'urbanisme au 31 mars 2017. L'instruction des dossiers se fera par le service d'Urbanisme de l'EMS.

## **3. Indemnité du Trésorier (délibération n° 44/2016)**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adopter une indemnité calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté du 16 décembre 1983 et sera attribué à Monsieur PETER Philippe, Trésorier d'Illkirch Collectivités.

## **4. Subvention de 600€ à l'Amicale des Sapeurs-pompiers pour l'organisation de la soirée du 13 juillet 2016 (délibération n° 45/2016)**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention de 600€ à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers pour l'organisation des festivités de la Fête Nationale.

## **5. Subvention à Alsace Nature pour participation aux frais dans le cadre du recours contre le GCO auprès du Conseil d'Etat (délibération n° 46/2016)**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de verser une subvention de 1000 € à l'Association Alsace Nature en faveur de la lutte contre le GCO (Grand Contournement Ouest) renommé COS (Contournement Ouest de Strasbourg).

## **6. Mise à jour concernant la vérification et l'entretien annuel de la VMC de l'Ecole Élémentaire (délibération n° 47/2016)**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir la proposition de l'entreprise en charge de l'entretien annuel de la VMC de l'école élémentaire pour le changement des filtres de ladite VMC.

## **7. Devis EST ARRO pour la mise en place d'un surpresseur pour l'arrosage automatique des deux courts de tennis (délibération n° 48/2016)**

Le Conseil Municipal décide par la présente de valider le devis susmentionné pour un montant de 1121,77€ HT concernant l'installation d'un surpresseur au terrain de tennis.

## **8. Désignation des délégués pour le renouvellement du bureau de l'Association Foncière (délibération n° 49/2016)**

Le Conseil Municipal désigne les membres titulaires et suppléants pour le renouvellement du bureau de l'Association Foncière.

## **9. Etude de l'offre soumise par la société André VOEGELE pour la réparation du battant de la cloche n° 2 de l'Eglise (délibération n° 50/2016)**

Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise VOEGELE concernant les réparations sur un battant de la cloche pour un montant de 1547,00 € HT.

## **10. Mise à jour de la délibération n° 41/2016 concernant l'organisation des NAP pour l'année scolaire 2016-2017 (délibération n° 51/2016)**

Le Conseil Municipal propose que Laurence BASNIER effectue le remplacement en cas d'absence d'un des intervenants des activités NAP.

## **Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 19 septembre 2016**

### **1. Fusion par intégration de la Communauté de Communes Les Châteaux avec l'Eurométropole de Strasbourg : retrait de compétences de la Communauté de Communes, approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLET) et ajustement correspondant de l'attribution de compensation des communes (délibération n° 52/2016)**

Le Conseil Municipal approuve la Fusion par intégration de la Communauté de communes Les Châteaux avec l'Eurométropole de Strasbourg :

retrait de compétences de la Communauté de communes Les Châteaux au profit des communes membres ;  
approbation du rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées  
ajustement correspondant de l'attribution de compensation des communes;  
création ultérieure d'un syndicat intercommunal de l'enfance, de l'accueil périscolaire et de la jeunesse.

### **2. Instruction des autorisations d'occupation et d'utilisation des sols : validation de la convention proposée par l'Eurométropole de Strasbourg (délibération n° 53/2016)**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

D'accepter les termes de la convention susmentionnée jointe à la présente délibération

D'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention afin de transférer l'instruction des autorisations d'occupation et d'utilisation du sol au service compétent de l'Eurométropole de Strasbourg à compter du 1er avril 2017.

### **3. Augmentation de la durée hebdomadaire de service de notre ATSEM Laurence BASNIER (délibération n° 54/2016)**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

de créer le poste d'agent spécialisé de 1ère classe des écoles maternelles avec une DHS de 35h00 à compter du 01/09/2016.

### **4. Autorisation de signature par Monsieur le Maire de la convention de rétrocession de la voirie créée dans le cadre de la réalisation du lotissement Les Tournesols (délibération n° 55/2016)**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'accepter les termes de la convention susmentionnée

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention

## **Numérotation des ouvrages d'éclairage public**

Cet été, les luminaires ont été numérotés.

Merci de nous communiquer le numéro de l'ouvrage concerné lors du signalement en Mairie d'une panne ou d'un problème d'éclairage public.





## CALENDRIER

Octobre 2016 – Décembre 2016

### Octobre

<b>16 octobre</b>	Bourse aux jouets et aux vêtements	<i>Club de Gym et Tennis</i>
<b>22 octobre</b>	Dîner dansant	<i>Sapeurs Pompiers</i>
<b>29 octobre</b>	Disco Année 80	<i>FCB</i>

### Novembre

<b>6 novembre</b>	Concert caritatif à Kolbsheim	<i>Harmonie Sirène</i>
<b>7 novembre</b>	Réunion publique pour l'Eurométropole de Strasbourg	<i>Salle Polyvalente de Achenheim à 19h</i>
<b>13 novembre</b>	Cochonnailles	<i>Amicale des Pêcheurs</i>
<b>27 novembre</b>	Fête de l'Avent	<i>Paroisse Protestante</i>

### Décembre

<b>11 décembre</b>	Fête des Aînés Rendez-vous à 11h30 à la salle polyvalente	<i>Commune</i>
--------------------	--	----------------